



# CERTIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT - CRÈCHES

Que vous dirigiez une crèche indépendante, faisant partie d'un collectif ou dans le domaine public, vous pouvez à présent mettre en valeur la qualité de votre accueil et de vos services.

Gestionnaire d'un établissement d'accueil du jeune enfant, vous aspirez à **démontrer la qualité** de votre organisation et de vos prestations ? SOCOTEC Certification France propose une certification basée sur un référentiel complet couvrant tous les aspects cruciaux du fonctionnement d'une crèche.

1. Engagement qualité et gestion des risques
2. Développement du professionnalisme des équipes
3. Culture de prévention des risques
4. Accompagnement personnalisé des enfants
5. Politique d'achat éco-responsable
6. Alimentation infantile saine et durable

## VOS ENJEUX

### Pourquoi certifier votre établissement ?

- Démontrer votre engagement qualité et la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue
- Renforcer la motivation et le professionnalisme de vos équipes
- Améliorer vos pratiques et instaurer une culture de préventions des risques
- Consolider la confiance du public dans le secteur de la petite enfance

### Pour qui ?

**Tout établissement d'accueil du jeune enfant** peut bénéficier de cette certification, quels que soient sa taille, son appartenance à un groupe ou une association et les certifications particulières qu'il détient déjà.

### Pourquoi choisir SOCOTEC ?

- La proximité avec nos clients grâce à notre réseau composé de près de 200 implantations en France
- Des intervenants expérimentés et compétents
- Une expérience majeure et de multiples références dans le domaine de la certification de personnes, entreprises et services
- Une veille sur les nouveautés techniques et réglementaires spécifiques à votre secteur d'activité



Nous contacter : [certification.france@socotec.com](mailto:certification.france@socotec.com)

# PROCESSUS DE CERTIFICATION

## PROCESSUS D'AUDIT

### Formulaire et contractualisation

Le formulaire commercial va permettre de recueillir l'ensemble des informations nécessaires à l'établissement de l'offre commerciale et la mise en place de la planification de l'audit :

- Identité et coordonnées de l'organisme (nom, adresse, personne à contacter...),
- Renseignements d'ordre général sur la capacité d'accueil, les effectifs, les fonctions présentes sur site et les fonctions décentralisées ou délocalisées...
- L'adresse du ou des sites où les services sont effectués,
- Les coordonnées du personnel à contacter sur place.

Une fois ces éléments et l'offre validée la planification peut avoir lieu.

### Préparation de l'audit

L'auditeur vous communique son plan d'audit définissant le périmètre, les noms des personnes à rencontrer et indique la liste des indicateurs concernés.

### Réalisation de l'audit

- **Réunion d'ouverture** : présentation des intervenants et précision des modalités du déroulement de cette journée d'audit.
- **Réalisation de l'audit** : l'auditeur réalise cette seconde phase d'évaluation pour vérifier l'adéquation de votre système avec les indicateurs du Référentiel National Qualité en réalisant un échantillonnage adapté de vos documents.
- **Réunion de clôture** : présentation des constats et des conclusions d'audit et proposition, si nécessaire, d'une date de présentation d'un plan d'actions correctives.

La certification pourra ensuite être octroyée après validation d'éventuelles non-conformités résolues.

### Audit complémentaire ou audit initial

En cas de décision défavorable, l'établissement peut réaliser un audit complémentaire sous 6 mois afin de lever les non-conformités restantes soit attendre un an avant de se représenter afin de mettre en place l'ensemble des actions correctives manquantes.

Dans le cas où la décision est favorable, le certificat est émis.

### Renouvellement de la certification

Le renouvellement se réalise dans les mêmes conditions que l'audit initial, mais doit être réalisé idéalement avant la fin du certificat.

## ETAPES



## POUR ALLER PLUS LOIN

SOCOTEC peut également vous accompagner dans :

- La certification de systèmes (ISO 9001, ISO 14001, ISO 27001, ISO 42001, ISO 50001)
- La certification de personnes (Diagnostic technique immobilier, contrôleur technique d'ascenseurs)
- La certification de services (fluides frigorigènes, organismes de formation...)

## NOUS CONTACTER

**SOCOTEC Certification France**

Tour Pacific, 13 cours Valmy  
92800 Puteaux

[certification.france@socotec.com](mailto:certification.france@socotec.com)

[socotec-certification-international.fr](http://socotec-certification-international.fr)